

# LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE (SCI)

Durée : 7 heures, soit 1 jour

## Identifier les différentes sociétés civiles du secteur immobilier.

- Distinguer les différentes sociétés civiles du secteur immobilier.

## Définir les objectifs de la SCI.

### Déterminer les objectifs de la Société Civile Immobilière.

- Définir les intérêts pour les particuliers et les professionnels.
- Identifier les avantages.

## Expliquer les règles de constitution et les formalités de création.

### Identifier les règles de constitution de la SCI et les formalités d'immatriculation.

- Définir qui peut être associé d'une SCI.
- Identifier les règles concernant le capital social et les différents apports faits par les associés ou actionnaires.
- Appréhender l'objet social et l'activité.
- Connaître les formalités d'immatriculation.

## Expliquer les principales règles de fonctionnement de la SCI.

- Comprendre les principales règles de fonctionnement de la SCI.

## Déterminer les meilleures options fiscales et sociales pour sa SCI.

### Appréhender l'aspect fiscal de la SCI.

- Définir les régimes fiscaux d'imposition.
- Connaître les obligations de tenue comptable et les obligations déclaratives.
- Identifier le choix de l'impôt sur les bénéfices, la TVA et les autres impositions.

### Appréhender l'aspect social de la SCI.

- Définir le statut social du dirigeant.
- Identifier la protection sociale et les cotisations.

### Objectif de formation

Acquérir les fondamentaux pour comprendre le fonctionnement et les enjeux de la SCI.

### Objectifs pédagogiques

- ❖ Identifier les différentes sociétés civiles du secteur immobilier ;
- ❖ Définir les objectifs de la SCI ;
- ❖ Expliquer les règles de constitution et les formalités de création ;
- ❖ Expliquer les principales règles de fonctionnement de la SCI ;
- ❖ Déterminer les meilleures options fiscales et sociales pour sa SCI.

### Public

Personnes souhaitant créer leur entreprise ou ayant une entreprise.

### Prérequis

Aucun.

### Les points forts

- ❖ Alternance d'apports théoriques & de mises en pratique ;
- ❖ Mises en situation concrètes ;
- ❖ Pédagogie active ;
- ❖ Supports de formation.

### Formateur

Professionnel justifiant d'une expérience significative au sein de son domaine d'intervention. (CV sur demande)

### Évaluations

- ❖ Questionnaires divers ;
- ❖ Évaluation de la formation.

### Accessibilité & délais d'accès

- ❖ Locaux accessibles aux PMR.
- ❖ Intra : Dates à définir avec l'entreprise.

### Tarif

Nous consulter.